

Apprendre & réussir,  
ENSEMBLE.

saint  
gab'  
ENSEIGNEMENTS  
FORMATIONS

## CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2020-2021



Vous trouverez tous les documents sur le site [www.saint-gab.com](http://www.saint-gab.com) :  
Page d'accueil > rubrique « Saint Gab' Actus » > Espace Téléchargement – Rentrée 2020

### RENTRÉE DES ÉLÈVES, à partir de 8h30 jusqu'à 9h30

➔ **Le Mardi 1 Septembre 2020** pour les élèves de :

- Secondes générales et technologiques et seconde préparatoire
- Secondes professionnelles (LP Coiffure et Esthétique et LP Industriel et Sécurité)
- 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers
- 1<sup>ère</sup> Année de CAP Coiffure et esthétique
- 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- ISFCT (Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux) – 10h00

➔ **Le Mercredi 2 Septembre 2020** pour les élèves **et étudiants** de :

- Lycées professionnels (LP Coiffure et Esthétique et LP Industriel et Sécurité)
  - Premières et Terminales Professionnelles – CAP Esthétique et CAP Coiffure 2<sup>ème</sup> année
- Lycée d'enseignement général et technologique
  - Premières et Terminales
- CAP Esthétique en 1 an (hors contrat)
- 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- Enseignement supérieur :
  - BTS 1<sup>ère</sup> année : 9h30 (CPI – SN – MECP – CI)
  - BTS 2<sup>ème</sup> année : 8h30 (CPI – SN – MECP – CI)

➔ **Le jour de la rentrée les cours débutent à 9h30.**

Il n'y aura pas de transports scolaires pour les internes le jour de la rentrée.

Pour les demi-pensionnaires les transports scolaires seront assurés aux heures habituelles.

Attention !!

### HORAIRES DE LA SEMAINE SCOLAIRE



- **Début des cours :** Le LUNDI à 9h50 – les MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI à 8h30
- **Fin des cours :** Tous les jours de la semaine à 17h40  
SAUF le mercredi à 12h35 pour le Collège, le Lycée Professionnel (LPIS), et les Secondes Générales et Technologiques, le vendredi et les jours de départ en vacances à 16h25.
- **Départ des cars :** Demi-pensionnaires à 17h50 sauf le vendredi et les jours de départ en vacances à 16h45, le mercredi à 12h50.  
  
Internes à 16h45, le vendredi et les jours de départ en vacances.
- **Un accueil est possible à partir de 8h00 tous les matins sauf le lundi, 9h00.**

### CONDITIONS FINANCIERES



Bien vouloir se reporter aux feuilles "**Tarifs**" consultables ici : [Espace Téléchargement](#)

**Pour le paiement de l'acompte à effectuer pour le 10 septembre au plus tard**, se connecter sur l'Espace EcoleDirecte : le montant à verser sera mentionné selon le régime choisi. **Pour les classes hors-contrat**, se référer à la grille "Tarifs" et adresser un chèque du montant de l'acompte correspondant à la filière de votre enfant.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



### ↪ Carte d'identité scolaire ou carte d'étudiant

Une carte d'identité scolaire "sans contact" sera remise à chaque élève et étudiant. Elle sera facturée au prix de 8€. Tout changement de régime ou modification de ligne de transport devra être signalé le plus rapidement aux secrétariats. En cas de perte ou de dégradation, la carte vous sera facturée pour renouvellement.

↪ **Suivi scolaire** : Les notes et le cahier de texte sont accessibles par l'intermédiaire "d'Ecole Directe." Nous vous adresserons les modalités pour vous connecter au cours du mois de septembre.

↪ **Pour toute Correspondance** : **Ne pas oublier de MENTIONNER dans l'adresse le Nom et Prénom ainsi que la CLASSE exacte de votre fille ou de votre fils.**

**Adresse postale** : SAINT GABRIEL – SAINT MICHEL  
32 Rue du Calvaire  
85290 SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

## POLE SANTÉ

Madame LETARD Angélique – Infirmière : [alletard@saint-gab.com](mailto:alletard@saint-gab.com)

Madame CITEAU Morgane – Educatrice Santé : [mciteau@saint-gab.com](mailto:mciteau@saint-gab.com)

Vous pouvez joindre le pôle santé le lundi de 9h30 à 18h30, le mardi et le jeudi de 08h00 à 18h30, le mercredi et le vendredi de 08h00 à 16h00. Tél : 02.51.64.78.75 (ligne directe)

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Les informations relatives à l'organisation, aux horaires, aux tarifs, seront données aux élèves, au cours de la première semaine scolaire.

Les informations et les horaires de transport sont sur le **site** ici : [TRANSPORTS](#)

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec M. Charles Gosselin : [cgosselin@saint-gab.com](mailto:cgosselin@saint-gab.com)

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR, CHARTE DE L'ENTITÉ ET CHARTE INFORMATIQUE

Ces documents sont consultables par ici : [Espace Téléchargement](#)

Pour les iPad en Lycée Général et Technologique, merci de bien vouloir se reporter à la feuille "[Mise en place des Tablettes](#)". Une charte d'utilisation des iPad sera remise aux élèves du LGT à la rentrée.

## COLLECTE DES DONNÉES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

Nous collectons un certain nombre de données nécessaires dans le cadre de la scolarité au sein de l'établissement. Ces données ne sont utilisées que pour le traitement et le suivi de la scolarité de votre enfant au sein de l'établissement. Les applicatifs utilisés et le traitement en interne répondent aux préconisations du règlement général de la protection des données.

## BOURSES

Les familles d'élèves boursiers déjà bénéficiaires d'une bourse ont dû se préoccuper auprès de l'Etablissement que leur enfant vient de quitter, de faire transférer le dossier à Saint Gabriel - Saint Michel.

Les familles des nouveaux boursiers doivent nous adresser la notification d'attribution, si ce n'est déjà fait.

La correspondance relative aux bourses **est à adresser à [irolland@saint-gab.com](mailto:irolland@saint-gab.com)**.

**COLLEGE** : Les informations relatives vous seront communiquées par le Secrétariat au début du mois de Septembre.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** : Les étudiants boursiers doivent déposer sur EcoleDirecte le talon de notification d'attribution de bourses (reçu par mail) au secrétariat de l'enseignement supérieur le jour de la rentrée afin de provoquer la mise en paiement. La correspondance relative aux bourses est à adresser à [mminaud@saint-gab.com](mailto:mminaud@saint-gab.com)

## ATTESTATION DE SCOLARITÉ

Le certificat de scolarité, sera à disposition des familles sur EcoleDirecte (Documents) dans la semaine qui suit la rentrée. Vous pourrez à tout moment le télécharger pour vos demandes auprès des administrations.

## ASSURANCES

### Collège – Lycées – Enseignement Supérieur :

Une assurance scolaire et extra-scolaire est contractée par l'établissement pour tous les élèves et étudiants (cf flyer sur le site : [Flyer Assurance](#))

Vous n'avez pas à fournir d'attestation personnelle.

## INTERNAT COLLÈGE – LYCÉES

- Tous les élèves INTERNES doivent se munir de draps, de couvertures (ou de couette et sa housse) d'un traversin (90) ou d'un oreiller, d'un drap housse (lit de 200 x 90), **d'un protège matelas (de préférence imperméable)**, les sacs de couchage ne sont pas autorisés.
- 2 ou 3 cintres, une paire de chaussons, un sac pour le linge sale, **1 cadenas de sécurité**.
- **Argent de poche et objets de valeur** : Par mesure de sécurité, ils doivent être déposés auprès du Responsable éducatif du niveau de votre enfant (en collège).

## RÉSIDENCES ÉTUDIANTS

Pour les étudiants ayant réservé un logement dans les résidences, les états des lieux d'entrée se dérouleront **sur rendez-vous, le lundi 31 Août de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**.

## FOURNITURES SCOLAIRES

### COLLEGE :

Pour les élèves du Collège, possibilité de commander sa liste de fournitures sur Scoléo (tarifs négociés, en lien avec l'APEL)

Listes de fournitures disponibles ici : [FOURNITURES COLLÈGE](#)

La blouse pour les travaux de laboratoire est prêtée par l'établissement.

### LYCÉES :

Une blouse pour les TP en labos est nécessaire.

Se munir des fournitures scolaires de base habituelles nécessaires pour commencer l'année.

Au cours de la première semaine, les professeurs informeront par matière d'enseignement, les fournitures spécifiques qui pourront être demandées.

Un casier est mis à la disposition de chaque élève : **se munir d'un cadenas sécurité**.

Une tenue de sport avec chaussures "running".

L'achat d'une calculatrice « Lycée » n'est pas nécessaire en 2GT. Dans l'attente des modalités de passage de l'examen du baccalauréat sur ce point, la calculatrice « collège » des élèves est suffisante.

**LES LIVRES SCOLAIRES SERONT REMIS AUX ÉLÈVES LE JOUR DE LA RENTRÉE** (tout livre égaré ou détérioré sera

facturé à la famille). Pour les étudiants, les livres seront facturés sur la facture annuelle de novembre.

## ÉQUIPEMENT DES ÉLÈVES EN LYCÉES PROFESSIONNELS

Feuilles de routes (tenue vestimentaire, matériel, dates de stages) disponibles ici :

[Espace Téléchargement](#)

## ASSOCIATION SPORTIVE U.G.S.E.L – COLLÈGE ET LYCÉES



Une autorisation parentale est obligatoirement demandée en cas de déplacement.

Si votre enfant est dispensé de sport, pour une période donnée ou pour l'année scolaire, merci de fournir un certificat médical.

## SPORT ÉTUDIANTS



L'établissement propose aux étudiants intéressés de profiter des installations du lycée pour pratiquer une activité sportive le soir après les cours. Inscription à la rentrée auprès du secrétariat (step, badminton, tennis, judo et musculation).

## ANIMATION PASTORALE

L'équipe d'animation spirituelle se tient à la disposition des élèves et de leurs parents pour toute demande personnelle (accompagnement, démarche vers un sacrement).

L'équipe fait appel aux parents d'élèves qui accepteraient d'accompagner un groupe de jeunes, dans leur réflexion sur la foi ou dans les différentes activités proposées.

Téléchargez les docs Pastorale Collège et Lycée : [Espace Téléchargement](#)

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour adhérer à l'APEL Saint Gab', vous devez remplir le bulletin d'adhésion [ici](#) : [APEL Saint Gab'](#)

2 possibilités : soit via le [formulaire HelloAsso](#) avec paiement en ligne, soit via le [formulaire papier habituel](#) à imprimer et à nous remettre à la rentrée.